

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

05 JUL. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



24105934

le,

N° d'entreprise : 0836 988 452

Nom

(en entier) : AMARRIS DIRECT.BE

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Cours Saint Michel 30C - 1040 ETTERBEEK

Objet de l'acte : Démission, nomination

Après avoir délibéré, l'assemblée prend acte des résolutions suivantes :

L'assemblée générale extraordinaire de la SRL AMARRIS DIRECT.BE qui s'est tenue le 29 février 2024 au siège social de la société a décidé à l'unanimité d'accepter la nomination de la SRL AMARRIS HOLDING.BE [0776.947.036], dont le siège social est sis Cours Saint Michel 30C - 1040 Etterbeek ayant désigné Mr Jordan VANDAMME [NISS 84.09.09-235.61] en tant que représentant permanent, au poste administrateur

En parallèle, l'assemblée générale décide également à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur SCHELLEKENS Patrice [NISS 71.01.16-147.95], domicilié Avenue du Frioul, 36 bte 41 à 1140 EVERE de son poste d'administrateur. Ce dernier ayant soumis sa démission par courrier adressé à la société.

Décharge a été donnée à Monsieur SCHELLEKENS pour sa gestion journalière.

Ces dispositions ont été prises par décision unanime des associés et prendront effet ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demande la parole, l'assemblée est clôturée à 16 heures.

Dont procès-verbal, fait et dressé en lieu et date identiques à ceux mentionnés ci-dessus.

L'administrateur de la société AMARRIS HOLDING.BE, unique actionnaire de la société AMARRIS DIRECT.BE

VANDAMME Jordan

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).